



MOURS MAG

Bulletin d'information de la commune de Mours Saint Eusèbe - Numéro 2 - Janvier 2022



Mairie

2, rue Sabotier
26540 Mours-Saint-Eusèbe
04 75 02 17 73
04 75 71 03 22
moussainteusebe.fr
mairie@moussainteusebe.fr

Permanences Maire et adjoints

Samedi 9 h / 12 h ou sur RDV

Horaires d'ouverture

Lundi Mercredi vendredi
9 h 00 / 12 h 30 - 13 h 15 / 17 h
Mardi jeudi : 9 h 00 - 12 h 00
Samedi : 8 h 30 / 12 h 00



Le conseil municipal



Dominique Mombard
Maire



Gilles Roux
1^{er} adjoint
chargé de
l'urbanisme



Karine Guillemot
2^{ème} adjointe
chargée de la
communication



David Gomez
3^{ème} adjoint chargé
du périscolaire, de la
jeunesse et du sport



Arlette Dessemond
4^{ème} adjointe
chargée de
l'animation et des
associations



Jérôme Avril
5^{ème} adjoint chargé
du social et du
scolaire



Séverine Barneron
Conseillère



Patrick Bernard
Conseiller municipal
délégué chargé des
travaux et du
patrimoine bâti



Céléna Bourne
Conseillère



Nicolas Bonhure
Conseiller municipal
délégué chargé de
l'environnement et du
développement durable



**Charline
Franquet Bourgeon**
Conseillère



Stéphane Larra
Conseiller municipal
délégué chargé du
cadre de vie et de la
participation citoyenne



Colette Graillat
Conseillère



Gilbert Pallais
Conseiller municipal
délégué chargé de la
voirie et des réseaux



Valérie Guichard
Conseillère



Serge Picca
Conseiller municipal



Caroline Guilhot
Conseillère



Lionel Bellanger
Conseiller



Amandine Roibet
Conseillère



Alexandre Thomasset
Conseiller



Josiane Roux
Conseillère



Nicolas Wilhelm
Conseiller



Fabienne Sgro
Conseillère



LE MOT DU MAIRE

**Madame, Monsieur,
Chères Moursaises, chers Moursois,**

En cette fin d'année 2021 j'ai le privilège, une nouvelle fois, de m'adresser à vous en rédigeant la première page de ce bulletin municipal annuel. Cette année 2021 était placée sous le signe de l'espoir, espoir de voir la crise sanitaire s'estomper. Ce fût le cas uniquement par épisode puisque du printemps à la fin de l'automne la vie avait presque repris son cours normal et le couperet est tombé fin novembre : une reprise des cas positifs à la COVID 19 dans des proportions très importantes. Bien que les cas nécessitant un passage par les services de réanimation soient aux environs de 3000 au moment où j'écris ces lignes (au lieu de + de 7000 au plus fort de la crise) la vigilance est de mise avec un retour aux gestes barrières inévitable. Nos élèves des classes élémentaires se retrouvent dans l'obligation de reprendre le masque en classe mais également lors des récréations ce qui est une situation difficile pour chacun d'entre eux.

Après les difficultés liées à la mise en place des vaccins avec les 1ères et 2èmes doses, les centres de vaccination ont repris du service en cette fin d'année et les prises de rendez-vous au centre de Romans ou dans les pharmacies et autres médecins se passent dans des conditions acceptables. Le tissu associatif Moursois a subi de plein fouet cette crise et quelques associations ont eu du mal à remobiliser leurs adhérents, voire leurs bénévoles (les obligations vaccinales ont entraîné quelques défections). Cependant la majorité des activités a repris et quelques manifestations artistiques, sportives et culturelles ont pu être organisées en 2021.

Ne réduisons pas, malgré tout, l'année 2021 à la COVID 19.

En effet après les élections municipales de 2020 les élus ont travaillé sur plusieurs projets prévus dans le mandat :

- . **La création de 2 classes** élémentaires et d'un nouveau préau au groupe scolaire Julien VICAT,
- . **L'aménagement d'un parking** visiteurs au quartier Champ Marchand,
- . **La finalisation** et le choix des entreprises pour la réfection totale de la rue du Royans,
- . **La reprise des enrobés** en partenariat avec le Département de la Drôme, de la voirie qui va du Pont de Chalayre au carrefour des Guinches
- . **La mise en conformité** des poteaux d'incendie qui étaient défectueux sur notre territoire,
- . **Le changement de l'éclairage** des courts de tennis en collaboration avec le Mours tennis club,
- . **La pose de la première pierre**, en décembre, du local sportif du Bike club de Mours,
- . **La végétalisation** des espaces publics,
- . **La remise en état** du sentier de la vierge.

Au-delà de ces réalisations, des contacts ont été pris avec Valence Romans Déplacement pour l'extension du dispositif de vélos en libre-service sur notre commune et pour une organisation de covoiturage en centre village.

Pour 2022 le programme des travaux est le suivant :

- . **Mise en place de la vidéosurveillance** sur une première partie de la commune,
- . **Construction d'un city stade** au complexe sportif des Guinches,
- . **Début des travaux rue du Royans** en janvier pour une durée prévisionnelle de 15 à 18 mois,
- . **Réhabilitation** du chemin des Clapiers
- . **Divers travaux de voiries** sur l'ensemble de la commune
- . **Construction de 2 vestiaires** au club de football avec une forte prise en charge financière par le club via des sponsors privés.

En plus de ces engagements de travaux, des études seront menées pour **la rénovation de la cour de l'école maternelle** et pour l'entretien du clocher de l'église avec devis et recherche de financements pour 2023.

L'ensemble de ces travaux 2021 s'est effectué avec une fiscalité municipale inchangée. Pour autant, je ne passerai pas sous silence l'augmentation de la taxe foncière via la hausse des taux intercommunaux et de la taxe Gemapi perçue pour la protection des milieux aquatiques. Ces 2 variations ont été votées à la quasi-unanimité par les conseillers communautaires et les retombées au niveau de notre commune sont importantes car les modalités de reversement aux collectivités ont été modifiées à notre avantage. Dans le même temps la suppression progressive de la taxe d'habitation a poursuivi ses effets selon les revenus des contribuables moursois. La maîtrise des frais de fonctionnement et de la fiscalité restent les règles que nous nous sommes imposées et les investissements importants de 2022 (environ 3 000 000€) seront financés pour partie par emprunt, pour partie par les subventions de l'Etat, de la Région et du Département, le solde étant financé par la commune.

Vous trouverez dans les pages à venir, l'ensemble des points importants de l'année 2021. Une fois encore je veux remercier la **c o m m i s s i o n** «communication» qui réalise avec soins ce livret de début d'année. Au nom du conseil municipal je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos familles pour 2022 avec un souhait : que la situation sanitaire s'améliore rapidement.



Dominique MOMBARD
Maire de Mours Saint-Eusèbe

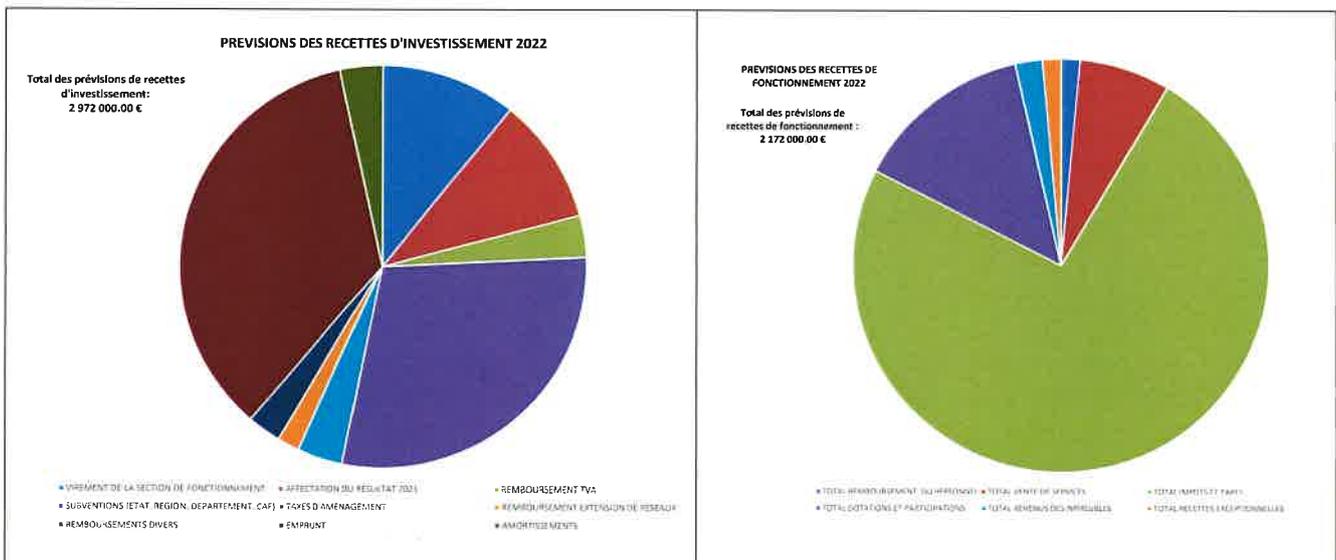
Budget



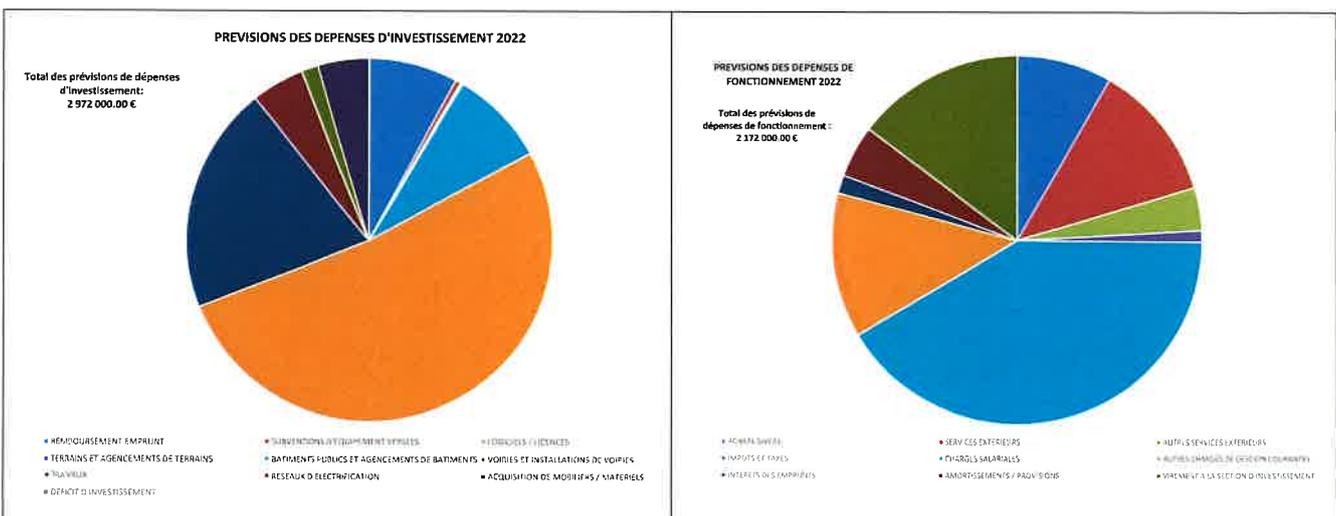
Le budget de fonctionnement 2022 s'équilibre à un niveau de 2 172 000 € dégagant un excédent de 320 000€ qui sera nécessaire pour financer la section d'investissement. A ce jour aucune décision n'est prise quant à l'évolution des taux communaux mais la rigueur budgétaire qui guide l'ensemble de notre action municipale permettra une variation

nulle voire légèrement positive et ceci en fonction de la progression des bases fixées par l'Etat. En investissement le montant du budget prévisionnel est de 2 972 000 € lié essentiellement aux travaux de la rue du Royans, mais ces dépenses seront supportées sur 2 ans car le chantier portera sur les années 2022 et 2023.

INVESTISSEMENT



FONCTIONNEMENT



SENTIER DE LA VIERGE

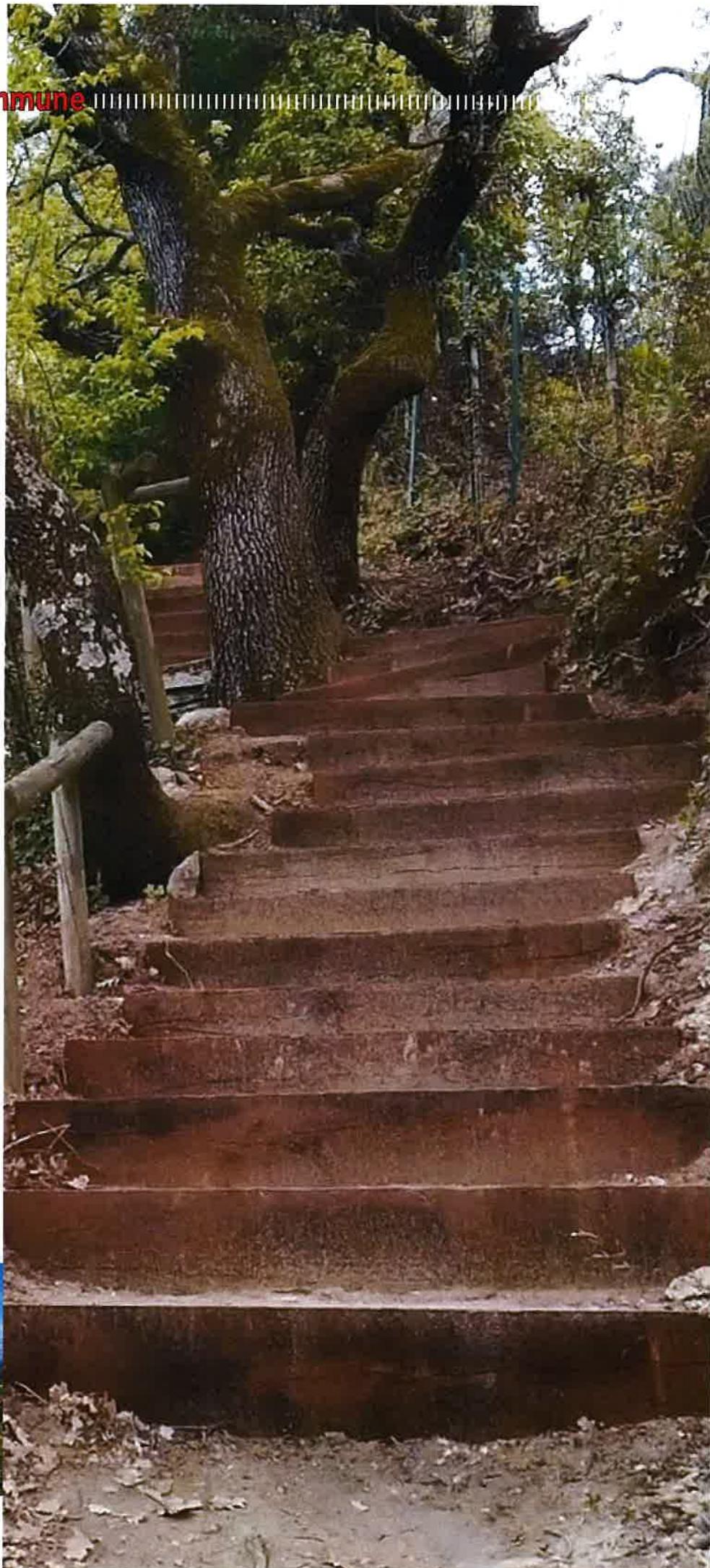
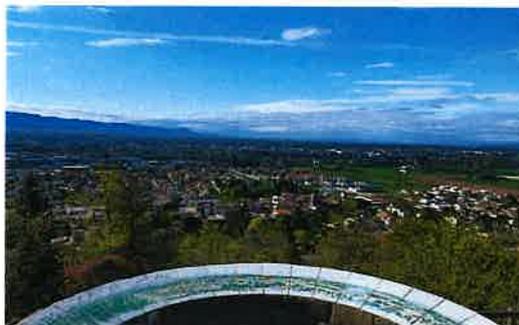
Le sentier de la vierge qui est une partie de notre patrimoine local, a connu un petit rafraîchissement au printemps et nous avons pu l'inaugurer à la rentrée de septembre.

Plus de 167 marches, en bois ou naturelles en pierre de molasse permettent de nous amener environ 70 mètres plus haut que le centre du village. Certaines marches étaient bien abîmées et ont été remplacées afin de garantir la sécurité des promeneurs.

Les bancs, tables et rambardes viennent agrémenter le parcours avant de parvenir au sommet et de s'extasier devant une vue à couper le souffle sur notre village et la plaine romanaise.

Sans oublier la table d'orientation qui permet de s'orienter et de localiser les points visibles à l'horizon et la signalétique installée au départ du sentier.

Les travaux se sont élevés à 21 960 € TTC



VÉGÉTALISATION À MOURS

Comme l'année passée, la commune continue son plan de végétalisation aux abords de l'école. En 2020, 12 arbres avaient été plantés par nos services techniques, autour du parc de jeu, et sur le plateau sportif. Ce sont 19 arbres, complétés par des arbustes et rosiers qui seront plantés au niveau de l'école maternelle, du lotissement «le petit coteaux», derrière l'église ou encore au niveau du parking des «Monts d'Ardèche». Notons qu'ici, le choix du revêtement de parking réalisé permet de limiter l'artificialisation du sol, et un bon drainage des eaux pluviales.

Les arbres et les plants ont été achetés dans les pépinières locales, et le choix des essences s'est fait en cohérence des évolutions climatiques futures.

Les plantations ont débuté à l'automne 2021 et se termineront au printemps 2022. D'autres plantations sont prévues également dans le cadre des travaux de la rue du Royans.





MOURS SANS DÉCHETS

Pour la deuxième année consécutive, une opération de ramassage de déchets a été organisée sur notre commune.

L'opération, organisée par l'équipe municipale avec le support de l'association World Clean Up Day, et la participation de l'accueil de Loisirs "Les Zigottos", a eu lieu le samedi 18 septembre 2021.

35 participants de tous les âges, ont pu ramasser, sur 7 circuits et 20 km environ 800 litres de déchets recyclables ou non. Cette matinée s'est passée sous le soleil et dans la bonne humeur, et tous ont pu profiter d'un moment convivial et d'échange en fin de matinée.

Merci à tous les participants qui ont contribué à notre qualité de vie, et à l'année prochaine !



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Comme chaque année, l'équipe municipale a été pleinement mobilisée pour lutter contre la prolifération de l'ambroisie qui est un véritable enjeu de santé publique.

Cette plante invasive et allergisante est un fléau et sur la commune de Mours-Saint-Eusèbe, nous avons deux « référents ambroisie » qui plusieurs fois par an effectuent une tournée sur la commune afin de recenser les terrains sur lesquels elle prolifère.

Leur mission avec l'aide d'un cabinet extérieur mandaté par Valence Romans Agglo est de repérer et d'identifier les zones colonisées et d'orchestrer la lutte sur la commune.

Des courriers sont ensuite adressés aux propriétaires concernés afin de leur demander de mettre en place les actions pour éliminer cette plante. Un suivi de ces actions est assuré par nos deux référents.

AMBROISIE

HALTE AUX ALLERGIES !

1 ► La reconnaître
Avec sa tige velue et rougeâtre

2 ► La neutraliser
Agir sans pesticides en arrachant, binant, fauchant...

3 ► La signaler
En mairie, sur signalement-ambroisie.fr, avec l'application



RUE DU ROYANS

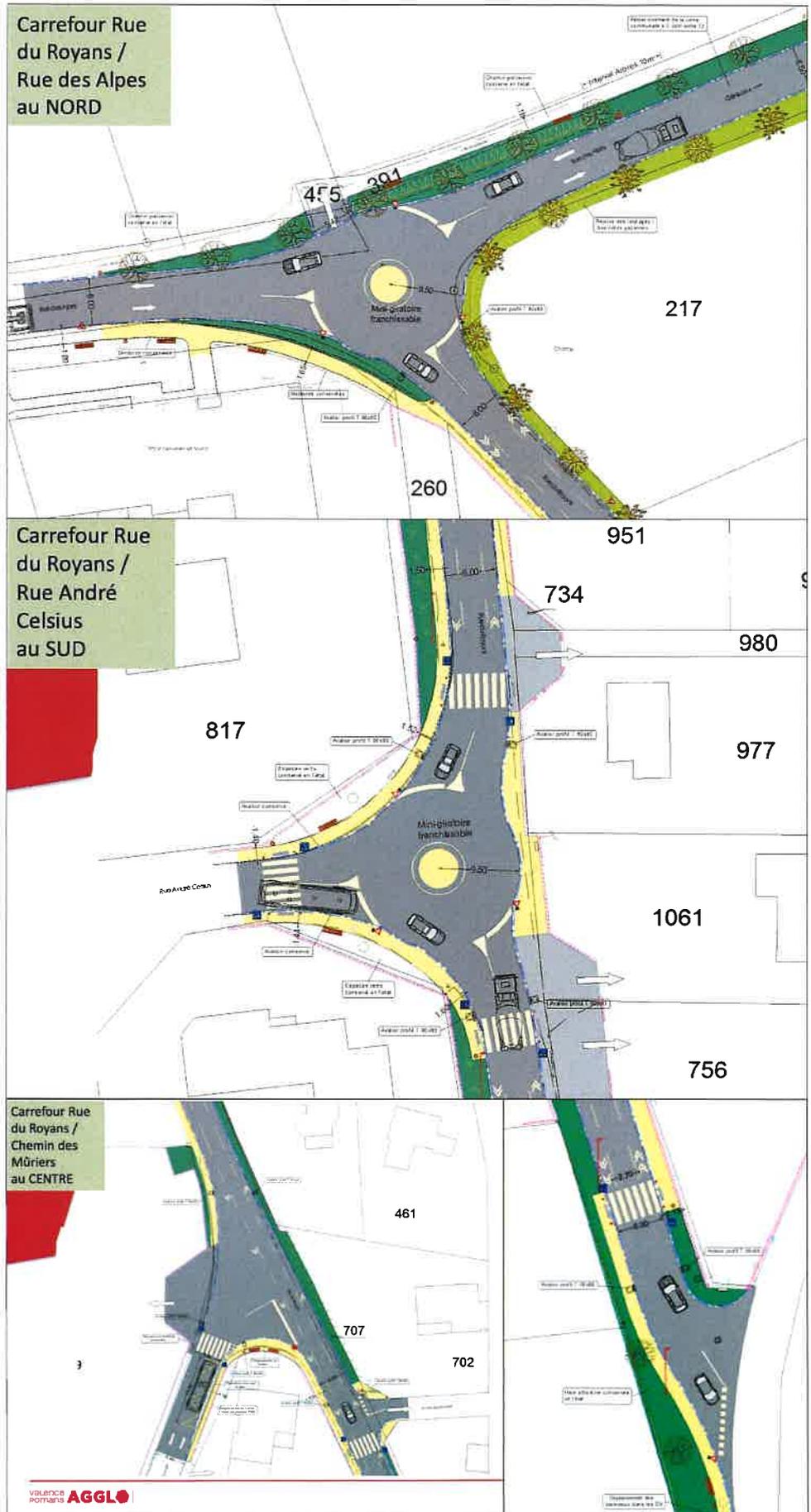
La rue du Royans s'étend sur 1.2 km et elle est utilisée par de nombreux automobilistes, piétons, et cyclistes.

La municipalité a donc décidé que cet aménagement serait le projet phare du mandat 2020 – 2026.

Accompagnée par un bureau d'étude, la commune travaille sur ce projet depuis 2018, en lien avec les services de Valence Romans Agglo et du Département.

Comme tous les projets de grande envergure, il y a le temps des études, le temps du montage et de la finalisation des dossiers techniques et des dossiers de financement, puis enfin le temps de la réalisation à compter de janvier 2022 et pour environ 18 mois.

Le coût hors taxes de ce projet est de 1 510 000 € pour notre commune et de 2 100 000 € pour Valence Romans Agglo.





NOUVELLES CLASSES AU GROUPE SCOLAIRE VICAT

S'adapter aux mouvements d'effectifs de notre groupe scolaire est une priorité, c'est pourquoi les travaux de l'école élémentaire ont été lancés en juin 2021, pour être finalisés dès la rentrée scolaire pour accueillir une classe supplémentaire.

Le 2 septembre deux salles neuves ont été livrées et la construction du nouveau préau s'est achevée aux vacances de la Toussaint.

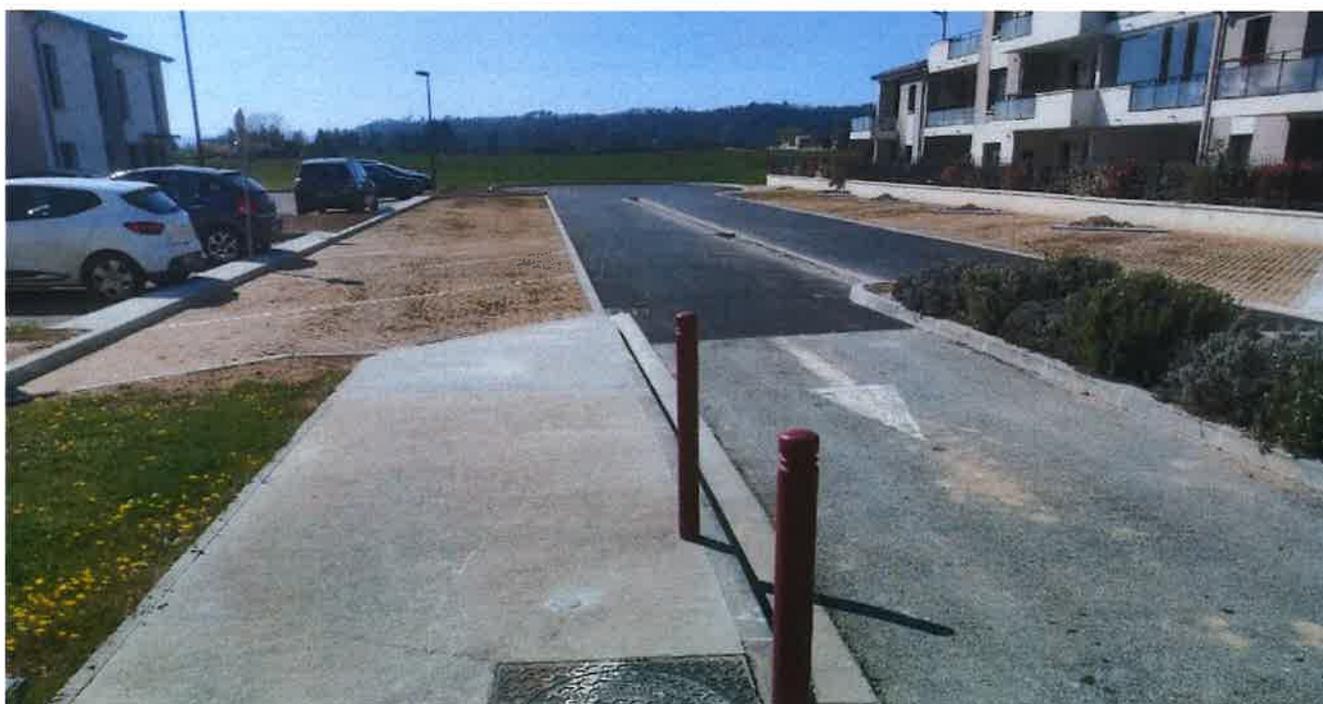
Le projet, d'un coût total hors taxes de 250 000 €, a été financé par l'État (88 000 €), le Département de la Drôme (51 000 €), la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 77 000 €, le solde a été financé par la Commune.



PARKING RUE MONTS D'ARDÈCHE

Afin d'apporter des solutions de stationnement pour les riverains, la commune a réalisé un parking de 21 places (dont 1 PMR) dans l'impasse formée par l'extrémité de la rue des Monts d'Ardèche. Pour éviter une bétonisation outrancière, la partie stationnement a été choisie en Evergreen (support alvéolaire béton, engazonné). Pour compléter cet

aménagement il est prévu la plantation d'arbres et d'arbustifs en périphérie. Un chemin en stabilisé permet également la jonction entre l'extrémité ouest du parking et les trottoirs nord du Carré Majorelle. Les travaux, d'un coût de 72 323 € TTC ont été confiés à la société EUROVIA.

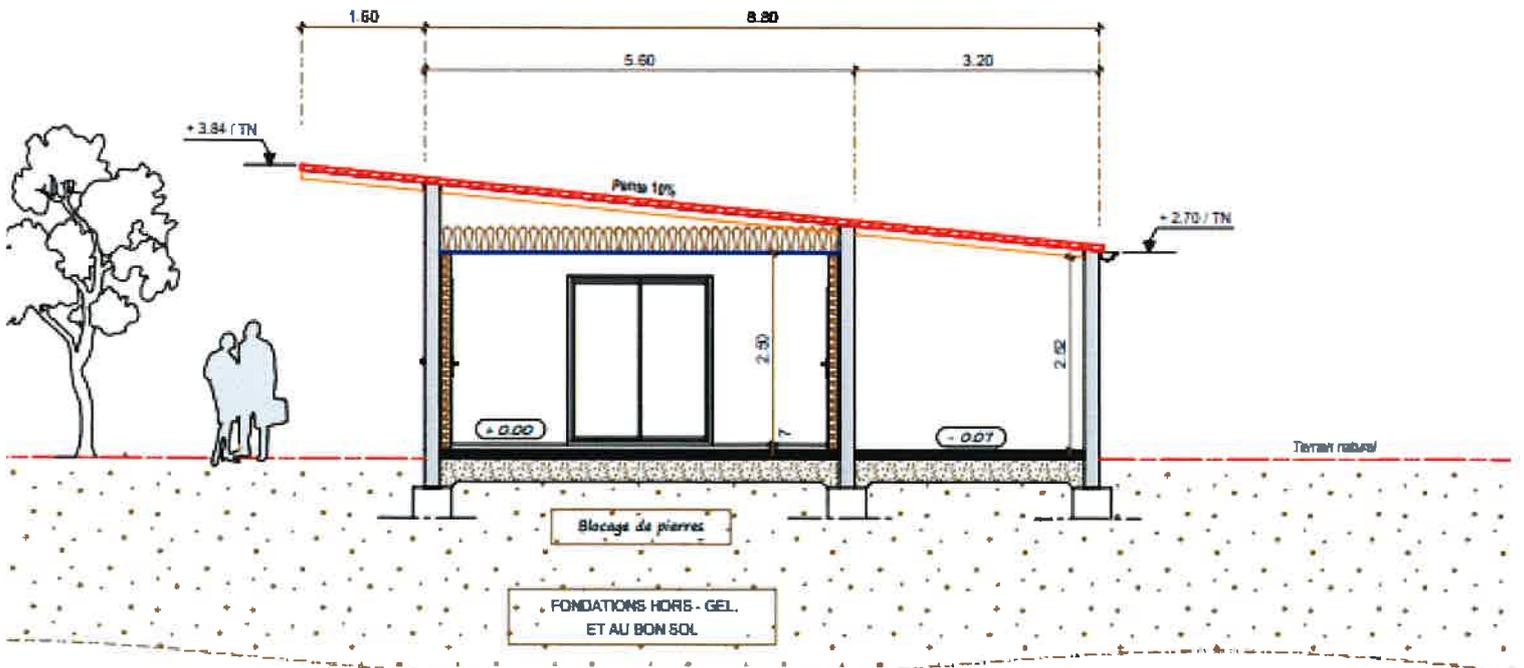


PREMIERE PIERRE DU LOCAL BIKE

Depuis 2019, nous sommes en contact avec le Bike club de Mours pour la construction d'un local où seront logés les vélos et autres matériels de cette association.

La pose symbolique de la 1^{ère} pierre s'est déroulée le 17 décembre 2021.

Au cours de l'année, les demandes de subventions ont été faites et à ce jour ce chantier a démarré avec une enveloppe budgétaire d'environ 100 000 € financée à hauteur de 20% par le Département de la Drôme, 25% par l'Etat, 20% par le club et le solde par la Commune. Un bel exemple de partenariat entre tous les financeurs.





« CHEMIN DES ARTISTES »

Les 9 et 10 octobre 2021, la commune de Mours Saint Eusèbe a exposé les œuvres de vingt artistes à la salle des fêtes et à la maison des associations dans le cadre de Chemin des artistes organisé par Valence Romans Agglo. Tout au long du week-end, vous avez été plus de **700** à venir découvrir et admirer leurs peintures, sculptures, dessins et photographies.



SOIRÉES JAZZ et CLASSIQUE

Samedi 16 octobre 2021, la comédie musicale « Souviens-toi le jazz » avec le Renaiz'Jazz et les Javeyas, s'est produite à la salle des fêtes. Organisée dans le cadre de la saison culturelle et festive, l'ACLÉ avec la participation de la commune ont proposé une très belle soirée pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs. Dimanche 12 décembre c'est l'orchestre «Mandolines Estudiantina» qui s'est produit à l'église de Mours Saint Eusèbe.



FORUM DES ASSOCIATIONS

A Mours Saint Eusèbe, le forum des associations s'est déroulé vendredi 10 septembre de 17 h à 20 h, sur l'Espace Jean Marie Guichard. 20 associations étaient présentes, et ce fut l'occasion pour les habitants de venir les rencontrer et découvrir les activités qu'elles proposent : sport, culture, musique etc ..., il y en avait pour tous les goûts.





REMISE DES DICTIONNAIRES

Une remise des dictionnaires et des clés USB, sous un beau soleil pour nos 51 petits Moursois qui partent pour une nouvelle aventure au collège.

INAUGURATION DES AMI



Ce sont 206 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école élémentaire et 112 à l'école maternelle de Mours saint Eusèbe sous la direction de Christine DERIONS et Marie-Laure WILLMANN. Pour les enfants accueillis au sein de l'école maternelle, l'équipe enseignante est accompagnée par cinq

ATSEM : Mesdames Sylvie GRASSO, Agnès RONCAGLIONE, Estelle ROUX, Stéphanie BRIALHON et Alexandra SAMUEL. La pratique sportive pour les classes de l'école élémentaire est quant à elle assurée par Monsieur Aurélien ORRU

RENTREE SCOLAIRE

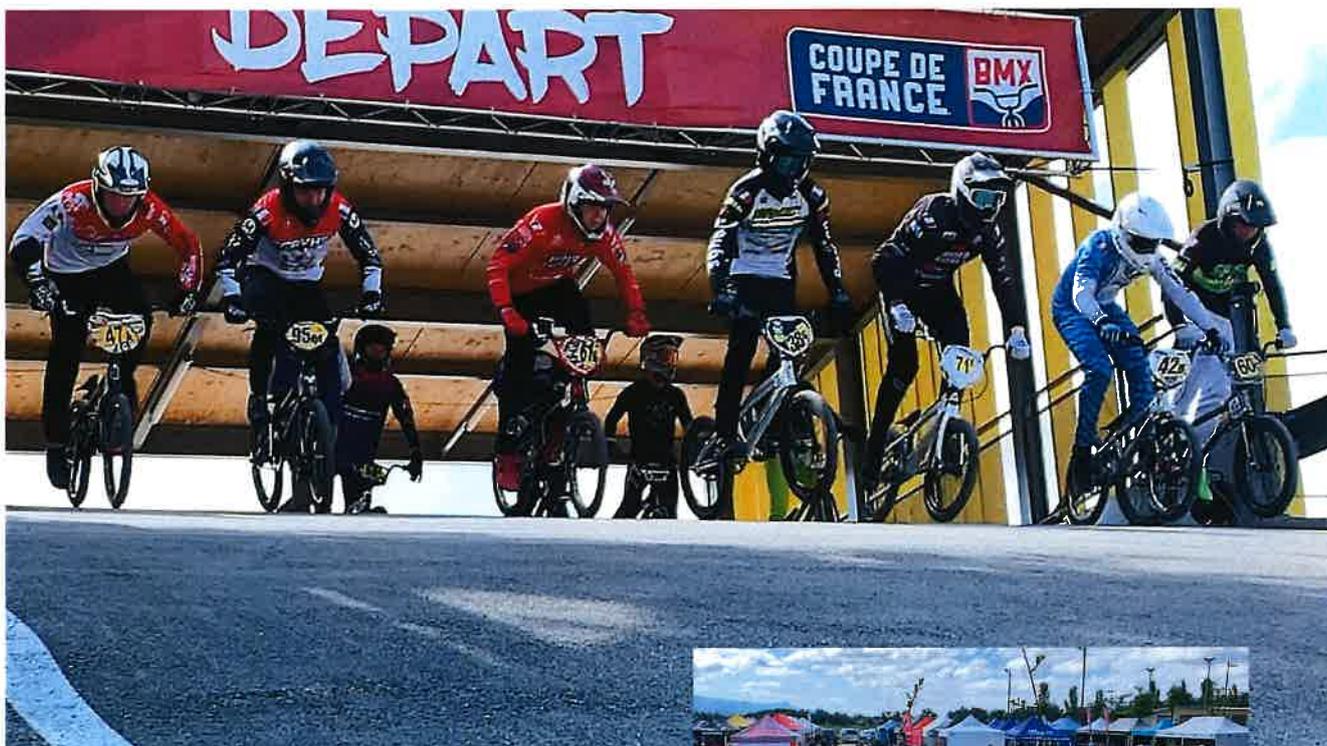


NAGEMENTS DE L'ÉCOLE

Le 4 décembre dernier nous étions nombreux pour inaugurer les travaux d'aménagement de l'école Julien Vicat. Elus, associations, enseignants, parents et enfants se sont retrouvés aux côtés de l'Amicale Laïque qui organisait sa traditionnelle vente de sapins, de gourmandises et des objets

confectionnés par les enfants de notre Accueil de Loisirs. Notre dynamique équipe des Zigottos avait préparé les enfants qui nous ont offerts de superbes chants de Noël sous le regard attentif du Père Noël en personne.





BMX

Encore une organisation sans faille pour le Trophée René Vicat et les 3^{ème} et 4^{ème} manches de la coupe de France de BMX.



RAID IN VERCORS

Le bike Club Mours a pour habitude de faire deux randonnées chaque année, une à Mours Saint Eusèbe et à une Chatuzange le Goubet. Si la «Bike in Mours» nous permettait de faire découvrir la Drôme des collines quelle frustration de ne pas exploiter le Vercors si proche lors des départs de Chatuzange le Goubet. Le «Raid In Vercors» est donc né ! Au programme : 2 jours de randonnée dans les sentiers cachés

du Vercors Drômois, avec le 1^{er} jour, 85 km et 3500 m de dénivelé, pour ensuite aller la seconde journée jusqu'à Die avec 75 km pour 2700 m de dénivelé. Fidèle à sa réputation, le club a chouchouté les participants : guidage exclusivement au GPS pour ne pas dénaturer le parcours, passage sur des panoramas exclusifs, pension complète en centre de vacances avec vrai lit et ravitaillement copieux. Plus de 100 courageux dont une féminine se sont présentés au départ, environ 50 bénévoles ont supervisé la randonnée. Pour celles et ceux qui auraient raté cette première édition, sachez que la seconde édition est déjà en préparation mais il faudra un peu de patience puisqu'elle est prévue pour l'année 2023.





ECLAIRAGE DES COURTS DE TENNIS

Courant octobre le maire et les adjoints ont inauguré le nouvel éclairage du tennis qui, après plus de 30 ans de bons et loyaux services, devait être rénové car il ne correspondait plus aux normes de la Fédération Française de Tennis. Le Président Werner SCHUMANN et son équipe de bénévoles avait organisé une réception à cette

occasion et des jeunes, et des moins jeunes, du club ont fait une démonstration sur les courts magnifiquement éclairés. Le financement de ce projet (15 000€) a été réalisé au moyen des finances communales et avec une participation du club à hauteur de 20%.

GALA ANIM'MOURS

Pour la seconde année consécutive, Anim'Mours n'a pas pu présenter son gala annuel compte tenu de la crise sanitaire. Pour autant, danseuses et danseurs ont répété tout au long de l'année et se faisaient une joie de pouvoir présenter le fruit de leur travail. Début juillet, l'association a donc

décidé de vous offrir plusieurs représentations, sur les espaces extérieurs de Champ marchand et comme chaque année c'est avec émerveillement que nous avons pu découvrir un spectacle d'une immense qualité ! Un grand merci aux danseuses et danseurs, et à la dynamique équipe d'Anim'Mours.



RESTOS DU CŒUR

Comme chaque année, les enfants et l'équipe des Zigottos, ont une nouvelle fois répondu présents aux côtés des Restos du cœur. Ils ont fabriqué de nombreux cœurs roses qui ont été échangés contre une denrée. C'est une récolte de 172 kilogrammes qui a été remise aux Restos



CAMPAGNE RUBAN BLANC

Journée internationale d'élimination des violences faites aux femmes

Le Ruban blanc est le symbole de l'opposition à la violence faite aux femmes. En 1989, 14 femmes de l'École polytechnique de Montréal ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes et étudiantes en sciences. Suite à ce féminicide, des hommes se sont engagés contre les violences faites aux femmes et le port du ruban blanc en est devenu un symbole international.

La Campagne du ruban blanc, lancée au Canada en 1991, rassemble des hommes désireux de contribuer à la naissance d'une société où les femmes ne sont plus victimes et dans laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes n'est plus un vain mot. La commune de Mours Saint Eusèbe, est engagée depuis plusieurs années dans la campagne Drômoise de Ruban Blanc et cette année les enfants de notre ALSH « Les Zigottos », ont pu nous présenter leur travail autour de l'égalité femmes-hommes au cours de la soirée du 25 novembre.





SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la journée internationale des personnes âgées et des 70 ans de la Semaine Bleue, les enfants des Zigottos ont confectionné des jeux et des cartes qui ont été remis à nos aînés.



REPAS DES AINES

Un immense merci à toute l'équipe du CCAS pour sa mobilisation dans l'organisation de notre repas des aînés. La crise sanitaire ne nous avait pas permis de nous retrouver en 2020 et c'est sous le signe des retrouvailles et de la convivialité que nous nous sommes partagé un délicieux repas le 20 novembre 2021 à l'Escoffine à Peyrins, sans oublier quelques pas de danse.



Evénements



HALLES MOURSOISES



Gastronomie et convivialité étaient au rendez-vous à l'occasion des halles gourmandes organisées par l'USM dimanche 19 décembre. Entre amis ou en famille, vous avez été nombreux à venir vous régaler des mets des artisans locaux autour d'un petit verre, sous les chapiteaux et manges-debout qui avaient été installés pour l'occasion sur la place de l'Europe. Les artisans de bouches ont régalé vos papilles avec des produits gourmands de :

La maison des Bruyère avec son foie gras et son saumon gravelax. **La rôtisserie gourmande** et ses délicieux fruits de mer de Normandie. **L'Auberge Saint Eusèbe** avec ses inimitables burgers haut de gamme. **Les ravioles Mère Maury** et ses ravioles à la truffe. **Les planches** et ses dégustations de fromage. **La boulangerie Vincent** avec ses merveilleux desserts. Et pour le plaisir des petits, l'équipe des **Zigottos** a proposé de maquiller les enfants. Quant à l'ambiance musicale, elle était assurée par **Edgar**.



MARCHÉ DE NOËL DES COMMERÇANTS DE CHAMPS MARCHAND

La magie de Noël s'est installée à Mours Saint Eusèbe ! Vin chaud, crêpes, animations musicales, maquillage et père Noël, tout était parfait ! Vous avez été nombreux à venir faire vos achats des fêtes lors du 1^{er} marché de Noël organisé par les commerçants de l'espace commercial de Carrefour, samedi 11 décembre. Quelle belle initiative, un grand merci à toutes et tous pour ce bel événement.



DEVOIR DE MÉMOIRE

L'équipe municipale, très attachée au devoir de mémoire et à la tenue des commémorations sur la commune, a, malgré le contexte sanitaire, souhaité honorer la mémoire de nos soldats morts pour la France et leur rendre hommage. Lors de la cérémonie du 11 novembre, un hommage appuyé a été rendu à Mr Guy Arnaud, maître d'oeuvre de la chorale des aînés ruraux, qui nous a quitté en cette fin d'année.



Communication

MOURS COMMUNIQUE

NOTRE SITE INTERNET

www.mourssainteusebe.fr

NOTRE PAGE FACEBOOK

[mairiemourssainteusebe](https://www.facebook.com/mairiemourssainteusebe)

NOS PUBLICATIONS

Mours Mag (1 numéro/an)

Mours actus (3 numéros/an)

NOS RÉUNIONS PUBLIQUES

PANNEAU
POCKET



ACCUEIL DES NOUVEAUX MOURSOIS

Quel plaisir de vous rencontrer ! Vous avez choisi la belle commune de Mours Saint Eusèbe pour y vivre, et vous vous y êtes installés au cours des années 2020 et 2021. Nous avons été très heureux de pouvoir vous accueillir lors de la cérémonie d'accueil du 19 novembre dernier.



RÉUNION PUBLIQUE

Vous étiez nombreux, jeudi 28 octobre 2021 à venir assister à la réunion publique de présentation du projet d'aménagement de la **Rue du Royans**. Aux côtés de Dominique Mombard et de son équipe municipale, les services de Valence Romans Agglo ainsi que le bureau d'étude ont pu répondre à vos questions et échanger sur ce projet d'envergure pour notre commune.

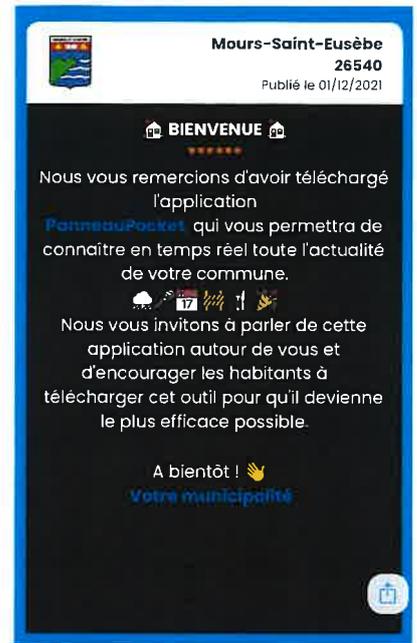


Les évènements tragiques récents (grêle, épisode neigeux extrême, covid) ont montré l'importance des canaux de communication.

Si, la commune possède déjà un site web ainsi qu'une page Facebook afin d'encore mieux communiquer avec les habitants, l'équipe municipale a décidé de souscrire au service Panneau Pocket. Ce service est déjà déployé dans plus d'une dizaine de communes voisines et il permettra de numériser le type de message aujourd'hui sur le panneau lumineux à côté de l'école. Il est accessible depuis un smartphone avec l'application Panneau Pocket pour smartphone ou depuis un site web sur app.panneaupocket.com. L'accès est gratuit, anonyme, sans création de compte, sans donnée personnelle, sans publicité.

Trois thématiques ont été identifiées. Vous pouvez activer les notifications  indépendamment pour chacune d'entre elles selon vos préférences :

- **Mours Saint Eusèbe – 26540** : pour les messages importants uniquement (incidents, alertes météo). Nous espérons donc un très faible volume de messages sur cette catégorie.
- **Mours – Evènements** : Activités culturelles, spectacles, sportifs, citoyens, ...
- **Mours – Infos** : Informations générales de la commune (coupures réseaux, travaux, horaires d'ouvertures, ...)



NOUVEAU

Demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

Je souhaite réaliser des travaux chez moi

Changement de fenêtres
Clôture
Panneaux solaires
Extension
Nouvelle construction
Abri de jardin
Ravalement...

Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris.

Je dois faire des demandes d'urbanisme

Permis de construire
Permis de démolir
Déclaration préalable de travaux
Certificat d'urbanisme
Permis d'aménager

Ce service en ligne, vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.



Retrouvez ce nouveau service sur

moursainteusebe.fr

DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

A compter du 1^{er} janvier 2022, les démarches d'urbanisme sont accessibles en ligne. Vous pouvez savoir quels sont les dossiers d'urbanisme concernés en cliquant sur le lien suivant :

<https://ads.valenceromansagglo.fr/guichet-unique/Login/DossierProjet>

Les dépôts de dossiers s'effectuent auprès du Guichet unique en cliquant ci-dessous. Vous devrez créer votre compte et pourrez ensuite suivre l'état d'avancement de votre dossier en ligne.

<https://ads.valenceromansagglo.fr/guichet-unique>

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la commune de Mours Saint Eusèbe.



1^{er} prix : entre terre et ciel

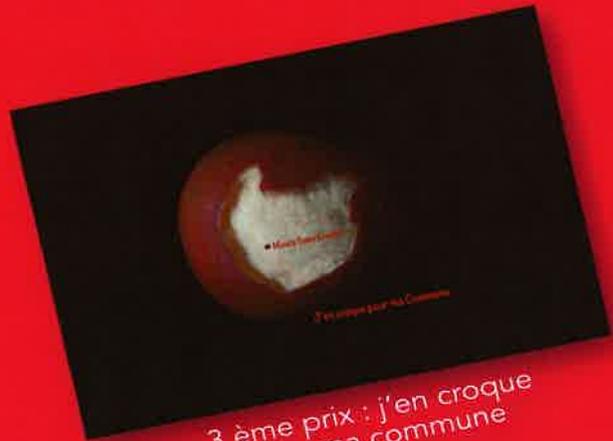
CONCOURS PHOTOS



La commune de Mours-Saint-Eusèbe organisait pour la première fois cet automne, un concours photo sur le thème du développement durable. Un jury paritaire de 6 personnes a pu évaluer la qualité esthétique des photographies ainsi que le lien avec la thématique proposée, le 11 décembre dernier. Les lauréats seront primés avec des bons d'achats valables dans nos commerces.



2^{ème} prix : deux jeunes plants



3^{ème} prix : j'en croque pour ma commune

ANNULATION DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Suite à la dégradation de la situation sanitaire et aux recommandations de la Préfète de la Drôme, Madame Elodie DEGIOVANNI, Dominique MOMBARD et son équipe municipale ont décidé d'annuler la cérémonie des vœux aux Moursaises et

aux Moursois. C'est le cœur lourd, mais en responsabilité que nous avons pris cette décision, et avec l'espoir de vous retrouver au plus vite pour partager un moment de convivialité.

CÉRÉMONIE ANNULÉE

Dominique Mombard, Maire de Mours Saint Eusèbe
et l'ensemble du Conseil municipal,

vous présentent leurs vœux de santé et de bonheur,

et vous convient à la cérémonie des vœux

vous réunissant en positions communes.



Vendredi 7 janvier 2022 à 19h00

au Foyer Socio-culturel



Magazine édité à 1500 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers moursois.

Dépôt légal (article L132-1 code du patrimoine) - Directeur de publication : **Dominique MOMBARD**

Mise en page : **COMME1**image - 06 22 77 40 35 - Imprimerie : **Blachon** - 04 75 02 07 05

